

Personnel

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1977)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mation et des relations publiques des Sociétés nationales ayant des besoins comparables et une culture commune.

La Revue internationale de la Croix-Rouge

Fondée en 1869, la Revue internationale de la Croix-Rouge a paru, en 1977, en trois éditions principales mensuelles — en français, anglais et espagnol — d'environ 60 pages pour chaque livraison, et en une édition abrégée de 16 pages, en allemand, composée d'extraits des éditions complètes.

Par ses articles de fond et ses recensions d'ouvrages juridiques récents, la Revue internationale est, dans le monde, la seule revue de fond de la Croix-Rouge internationale, et l'unique publication spécialisée dans le droit international humanitaire, dont elle participe ainsi continuellement au développement et à la diffusion.

Organe officiel de la Croix-Rouge internationale, la Revue tient ses lecteurs au courant, par des chroniques régulières, des activités du CICR, à Genève et dans ses délégations du monde

VI. PERSONNEL

En 1977, l'effectif du personnel au siège du CICR a varié entre 236 (en janvier) et 262 personnes (en novembre), avec une moyenne mensuelle de 251 unités. Sur cette moyenne de 251 collaborateurs (qui est en augmentation de 10 unités par rapport à 1976), il faut compter environ 80 personnes exerçant des fonctions en relations directes, à un titre ou à un autre, avec les opérations conduites sur le terrain. Les autres étaient occupées à des tâches relevant de l'Agence centrale de recherches, de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire, de la diffusion des Conventions de Genève, de la XXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et des relations avec les Sociétés nationales, de l'information et des relations avec la presse, de la recherche de fonds, de l'administration, etc.

L'effectif du personnel sur le terrain (délégués et techniciens envoyés de Genève) a été en moyenne de 89 par mois. Il était à son maximum (107) en avril, puis a décliné progressivement avec la fin des opérations à Chypre, et les réductions introduites au sein des délégations au Liban et en Amérique latine, dès le mois de mai. Il était de 69 en novembre. On constate une légère reprise en décembre (81) principalement due aux événements dans le Sud du Liban.

Le total des collaborateurs de l'administration centrale et des délégations oscille par conséquent entre 326 (décembre) et 358 (avril) avec une moyenne mensuelle de 340.

entier. Elle relate également les activités les plus importantes des Sociétés nationales de la Croix-Rouge: réunions et séminaires régionaux, fondations de Sociétés nouvelles, anniversaires marquants des Sociétés anciennes, activités extraordinaires de certaines d'entre elles, etc. Elle est ainsi un organe de liaison entre les membres de la Croix-Rouge internationale, maintenant un courant d'information et le lien nécessaires entre eux. Plusieurs de ses articles ont été repris dans les publications de nombreuses Sociétés nationales.

Parmi les textes publiés au cours de l'année 1977 par la Revue internationale, on en signalera particulièrement trois: les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 12 août 1949, adoptés en juin par la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés; les Résolutions et décisions de la XXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge; la Liste des Etats Parties aux Conventions de Genève, établie au 30 juin 1977.

En décembre 1977, l'Assemblée du CICR, pour des raisons financières impératives, a dû prendre la décision de réduire de douze à six les livraisons de la Revue internationale en 1978.

En outre, les délégations ont bénéficié du concours de collaborateurs recrutés sur place. Leur effectif était de 197 d'avril à août. Il est ensuite allé en décroissant jusqu'en décembre (174), de sorte que l'effectif mensuel total: siège, terrain et personnel local, qui était de 555 en avril, a été ramené à 500 en décembre.

Deux cent cinquante-six personnes ont ainsi été envoyées en mission pour occuper un poste sur le terrain, soit:

- 18 chefs de délégation
- 10 délégués régionaux
- 116 délégués (dont 8 provenaient de Sociétés nationales)
- 32 médecins (dont 2 provenaient de Sociétés nationales)
- 11 infirmières (dont 5 provenaient de Sociétés nationales)
- 10 délégués-agence
- 11 administrateurs
- 18 secrétaires
- 24 opérateurs-radio
- 6 techniciens

Le CICR a organisé à Cartigny (près de Genève), en 1977, trois cours de formation pour candidats-délégués et personnel technique, qui ont réuni 82 participants.